

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE A LUXEMBOURG

6 DÉCEMBRE 1955

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 22

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE COMMUNE

Première session extraordinaire - Exercice 1955-1956

Procès-verbaux des séances

<i>Procès-verbal de la séance du mardi 22 novembre 1955</i>	917
<i>Procès-verbal de la séance du mercredi 23 novembre 1955</i>	919
<i>Procès-verbal de la séance du jeudi 24 novembre 1955</i>	921
<i>Procès-verbal de la séance du vendredi 25 novembre 1955</i>	924

CONSEIL DE MINISTRES

Informations

<i>Nomination de membres de la Cour de Justice et d'un avocat général</i>	926
---	-----

**RÉPERTOIRE DES PRODUITS SIDÉRURGIQUES
ET DES ENTREPRISES DU MARCHÉ COMMUN DE L'ACIER**

La Haute Autorité vient de faire paraître, sous forme d'une plaquette de format commode et d'utilisation pratique, la liste des entreprises sidérurgiques de la Communauté et des produits — visés à l'annexe 1 du Traité — qu'elles fabriquent.

La première partie de cette liste donne une nomenclature des produits sidérurgiques et des entreprises productrices, classées par produits et par région.

La seconde partie comporte la liste des entreprises de la Communauté, classées par ordre alphabétique pour chaque pays, avec leurs programmes de fabrication, ainsi que les adresses postales et télégraphiques, les numéros de téléphone de leurs Directions commerciales et de leurs organismes de vente.

Mis à part l'intérêt qu'il présente pour les producteurs, ce recueil est particulièrement destiné aux acheteurs d'acier, utilisateurs et transformateurs, qui y trouveront rangées d'une façon concise et précise permettant une consultation facile, toutes les sources d'approvisionnement dans la Communauté pour les produits sidérurgiques qui les intéressent.

Cet ouvrage comprend 240 pages (format 11,5 cm. × 15,5 cm.). Le prix en est fixé à 60 frs. belges (420 frs. français). Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnements indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté européenne*.

ASSEMBLÉE COMMUNE

EXERCICE 1955-1956

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 1955

PRÉSIDENTENCE DE M. ALESSANDRO SCHIAVI

Président d'âge

La séance est ouverte à 16 heures 10.

Ouverture de la Session Extraordinaire

M. le président d'âge déclare ouverte la première session extraordinaire pour l'exercice 1955-1956.

Allocution de M. le Président d'âge

Nomination des membres de la commission de vérification des pouvoirs

Le tirage au sort désigne les 9 membres suivants :

MM. De Block, Kapteyn, Pünder, Bertrand, Faure, Hazenbosch, Schöne, Boggiano Pico, Caron.

La séance est suspendue à 16 heures 25.

La séance est reprise à 16 heures 40.

Vérification des pouvoirs

Intervient M. Hazenbosch, rapporteur de la commission de vérification des pouvoirs.

L'Assemblée:

a) prend acte de l'admission et de la démission de MM. Dethier, Kuehn, Montel.

b) admet définitivement :

MM. Amadeo, Battista, Bertrand, Birkelbach, Blaisse, Blank, Boggiano Pico, Braun, Carboni, Caron, Cavalli, Chupin, Cochart, De Block, Debré, Dehousse, Deist, Delbos, De Smet, Eckhardt, Faure, Fayat, Fohrmann, Furler, Gailly, Gerini, van der Goes

van Naters, Grimaud, Guglielmone, Hazenbosch, Jaquet, Kapteyn, Mlle Klompé, Kopf, Korthals, Kreyssig, Kurtz, Lefèvre, Lenz, Loesch, Margue, Maroger, de Menthon, von Merkat, Mollet, Motz, Müller, Nederhorst, Oesterle, Ollenhauer, Pella, Pelster, Perrier, Poher, Pohle, Pünder, Rip, Sabass, de Saivre, Sassen, Schaus, Schiavi, Schöne, Strauss, Struye, Teitgen, Vanrullen, Vendroux, Vixseboxse, Wehner, Wigny.

Élection du Président de l'Assemblée Commune

Par acclamations, M. Pella est nommé président de l'Assemblée Commune.

M. le Président Pella remplace M. Schiavi, *président d'âge*, au fauteuil.

PRÉSIDENCE DE M. PELLA

Président

Allocution de M. Pella, Président de l'Assemblée Commune

Élection des 5 Vice-Présidents de l'Assemblée Commune et installation du Bureau

Par acclamations, l'Assemblée nomme vice-présidents de l'Assemblée Commune, dans l'ordre de préséance suivant: MM. Fohrmann, Motz, Pünder, Jaquet, Vixseboxse.

L'Assemblée prend acte du dépôt des documents nos 1, 2 et 3.

Nomination des membres des commissions

Interviennent MM. Sassen, Pella, *président*.

L'Assemblée décide que les candidatures aux commissions devront être déposées auprès du Bureau le plus tôt possible, la séance devant être reprise à 18 heures 15.

La séance est suspendue à 17 heures 25.

Elle est reprise à 19 heures.

Les propositions du Bureau pour la composition des commissions sont adoptées; en conséquence, sont proclamés membres :

— de la commission du marché commun :

MM. Blank, Boggiano Pico, Caron, De Smet, Faure, Fayat, Korthals, Kreyssig, Loesch, Mollet, Motz, Müller, Nederhorst, Poher, Pohle, Sabass, Sassen, Schaus, Schöne, Vendroux, 3 représentants italiens (1 socialiste, 1 libéral, 1 démocrate-chrétien).

— de la commission des transports :

MM. Battista, Chupin, Fohrmann, Kapteyn, Poher, Pünder, Schöne, Wigny, un représentant italien (libéral).

— de la commission des investissements, des questions financières et du développement de la production :

MM. Blaisse, Blank, Cavalli, Cochart, De Block, Deist, De Smet, Eckhardt, Fohrmann, Grimaud, Guglielmone, Kapteyn, Loesch, Maroger, de Menthon, Motz, Pohle, Pünder, Schöne, Vanrullen, Vixseboxse, 2 représentants italiens (1 démocrate-chrétien et 1 socialiste).

— de la commission de la comptabilité et de l'administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune :

MM. Blank, Guglielmone, Kreyssig, Kurtz, Margue, Sassen, Schaus, Struye, Vanrullen.

— de la commission des affaires sociales :

MM. Amadeo, Bertrand, Birkelbach, Fohrmann, Gailly, Hazenbosch, Mlle Klompé, Kopf, Kurtz, Lefèvre, Lenz, Margue, von Merkat, Nederhorst, Pelster, Perrier, de Saivre, Schiavi, Teitgen, Vanrullen, Vendroux, 2 représentants italiens chrétiens démocrates.

— de la commission des questions juridiques, du règlement de l'Assemblée Commune, des pétitions et des immunités :

MM. Dehousse, Fayat, Grimaud, Kreyssig, von Merkat, Rip, de Saivre, 2 représentants italiens (1 démocrate-chrétien et 1 libéral).

L'Assemblée décide que les candidatures à la commission des affaires politiques et des relations extérieures de la Communauté, ainsi que celles relatives au Groupe de travail, devront être déposées auprès du Bureau avant demain mercredi 23 novembre, 10 heures 30.

Interviennent MM. Margue, Caron, Sassen, Pella, *président*, Kapteyn, Poher.

L'Assemblée prend acte que les listes des membres des commissions qui viennent d'être ratifiées pourront faire l'objet de rectifications ultérieures sur proposition du Bureau.

Convocation du Comité des Présidents

L'Assemblée prend acte de la convocation du Comité des Présidents pour demain mercredi 23 novembre, 10 heures 30, en vue de fixer l'ordre des travaux de l'Assemblée.

Ordre du jour de la prochaine séance

Sur la proposition du président, l'Assemblée fixe sa première séance plénière à demain mercredi 23 novembre, 11 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Communication de la Haute Autorité, spécialement discours de M. le Président de la Haute Autorité et de M. Etzel, *premier vice-président*.

La séance est levée à 19 heures 25.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 1955

PRÉSIDENTENCE DE M. PELLA

Président

La séance est ouverte à 11 heures 20.

Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Communication de M. le président de la Haute Autorité et de M. Etzel, *premier vice-président*.

Modification de la composition de commissions

L'Assemblée décide que M. Cavalli remplacera M. Boggiano Pico comme membre de la commission du marché commun et que M. Battista remplacera M. Cavalli à la commission des investissements, des questions financières et du développement de la production.

Ordre des travaux

Sur proposition du Comité des Présidents, l'Assemblée décide de :

1^o reprendre la séance cet après-midi à 17 heures 30 pour un débat sur la communication de M. le Président et de M. le premier vice-président de la Haute Autorité, ce débat devant se poursuivre au cours d'une séance du soir ;

2^o tenir séance jeudi matin (à partir de 10 heures) et après-midi et vendredi (matin et après-midi) pour :

a) la discussion du rapport de M. Kreyssig au nom du Groupe de travail, étant entendu qu'après M. Kreyssig prendront la parole :

— M. Rey, *membre du Conseil spécial de Ministres*, pour une déclaration ;

- MM. Nederhorst et von Merkatz pour présenter des avis de la commission des affaires sociales sur le rapport du Groupe de travail.

Jeudi à 13 heures, la séance serait suspendue jusqu'à 16 heures afin de permettre aux groupes et aux commissions de se réunir ;

- b) la discussion du rapport de M. Poher au nom du Groupe de travail ;
- c) la discussion du rapport de M. Kreyssig au nom de la commission des questions juridiques, du règlement de l'Assemblée Commune, des pétitions et immunités.

3° entendre une communication de la commission de la comptabilité et de l'administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune relative au rapport prévu par l'article 44 du règlement.

La séance est suspendue à 12 heures 35.

La séance est reprise à 17 heures 30.

Débat sur la communication de M. le président de la Haute Autorité et de M. Etzel, premier vice-président

Interviennent MM. Blank, Vixseboxse, Vendroux, Guglielmone, Struye.

Nomination des membres de la commission des affaires politiques et des relations extérieures de la Communauté

Les propositions du Bureau pour la composition de la commission des affaires politiques et des relations extérieures de la Communauté sont adoptées ; en conséquence en sont proclamés membres :

MM. Birkelbach, Boggiano Pico, Braun, Carboni, Caron, Debré, Dehousse, Delbos, Furler, Gerini, van der Goes van Naters, Hazenbosch, Jaquet, Mlle Klompé, MM. Kopf, Margue, Oesterle, Schaus, Struye, Teitgen,

Wehner, Wigny et un représentant italien du groupe socialiste.

Nomination des membres du Groupe de travail

Les propositions du Bureau pour la composition du Groupe de travail sont adoptées ; en conséquence en sont proclamés membres :

MM. Blank, Carboni, Caron, Chupin, Cochart, Dehousse, Fohrmann, van der Goes van Naters, Hazenbosch, Jaquet, Mlle Klompé, MM. Kopf, Kreyssig, Margue, de Menthon, Motz, Oesterle, Poher, Pohle, de Saivre, Wehner, Wigny, un représentant italien du groupe démocrate chrétien, deux représentants italiens du groupe socialiste et un représentant italien du groupe des libéraux apparentés.

Modification de la composition de commissions

L'Assemblée décide que :

- dans la commission des investissements, des questions financières et du développement de la production, M. Blank sera remplacé par un représentant italien du groupe libéral ;
- dans la commission des affaires sociales, M. Boggiano Pico occupera l'un des deux sièges réservés à des représentants italiens du groupe démocrate chrétien ;
- dans la commission de la comptabilité et de l'administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune, MM. Vanrullen et Schaus seront remplacés par M. de Saivre et par un représentant italien du groupe socialiste ou du groupe libéral ;
- dans la commission des questions juridiques, du règlement de l'Assemblée Commune, des pétitions et immunités, MM. Dehousse et de Saivre seront remplacés par MM. Schaus et Vanrullen.

M. Fohrmann, *vice-président*, remplace M. Pella, *président*, au fauteuil.

PRÉSIDENCE DE M. FOHRMANN

Vice-Président

Suite du débat sur la communication de M. le président de la Haute Autorité et de M. Etzel, premier vice-président

Interviennent MM. Bertrand, Korthals, Caron.

La séance est suspendue à 19 heures 40.

Elle est reprise à 21 heures 10.

PRÉSIDENCE DE M. PELLA

Président

Interviennent MM. Nederhorst, Faure, Kapteyn, Mayer, *président de la Haute Autorité*, Etzel, *premier vice-président de la Haute Autorité*, Spierenburg et Finet, *membres de la Haute Autorité*.

Le débat sur la communication de la Haute Autorité est clos.

Ordre du jour de la prochaine séance

L'Assemblée fixe sa prochaine séance au jeudi 24 novembre.

M. le Président annonce que M. Blank, *président de la commission de la comptabilité et de l'administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune* fera à l'Assemblée une communication relative au rapport prévu par l'article 44 du règlement. Il rappelle que l'ordre du jour de cette séance est le suivant :

à 10 heures :

— présentation du Document n° 1 (M. Kreyssig, *rapporteur*),

— communication de M. Rey, *membre du Conseil special de Ministres*,

— présentation du Document n° AC. 1822 (M. Nederhorst, *rapporteur*),

— présentation du Document n° AC. 1823 (M. von Merkat, *rapporteur*),

— discussion du Document N° 1 ;

à 16 heures :

— suite de la discussion du Document n° 1,

— discussion du Document n° 2 (M. Poher, *rapporteur*),

— discussion du Document n° 3 (M. Kreyssig, *rapporteur*).

La séance est levée à 23 heures 50.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1955

PRÉSIDENCE DE M. PELLA

Président

La séance est ouverte à 10 heures 40.

Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Communication relative à l'activité du Groupe de travail

Intervient M. Motz, *président du Groupe de travail*.

Présentation du rapport (Document n° 1) fait au nom du Groupe de travail sur :

a) les mesures susceptibles d'assurer la pleine application des dispositions du Traité, sans modification de celui-ci ;

b) l'extension des attributions de la Communauté, en matière de charbon et d'acier, nécessaires pour la pleine réalisation des objectifs assignés par le Traité.

Intervient M. Kreyssig, *rapporteur*.

Communication d'un membre du Conseil spécial de Ministres

Intervient M. Rey, *ministre des affaires économiques de Belgique*.

M. Pünder, *vice-président*, remplace M. le président Pella au fauteuil.

PRÉSIDENCE DE M. PÜNDER*Vice-Président*

Présentation de l'avis (Document n° AC. 1822) donné au nom de la commission des affaires sociales sur la création d'une commission paritaire dans le cadre de la Communauté sur sa fonction et sa composition

Intervient M. Nederhorst, *rapporteur*.

Présentation de l'avis (Document n° AC. 1823) donné au nom de la commission des affaires

sociales sur quelques aspects juridiques de l'extension des compétences de la Communauté dans le domaine social

Intervient M. von Merkat, *rapporteur*.

Communication relative à l'article 44 du règlement

Intervient M. Blank, *président de la commission de la comptabilité et de l'administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune*.

L'Assemblée adopte les conclusions présentées par la commission dans les termes suivants :

«L'Assemblée Commune,

prend acte des comptes du secrétariat de l'Assemblée Commune relatifs aux dépenses administratives du troisième exercice financier, comptes qui font apparaître que les dépenses ont été inférieures d'environ 25 millions de francs belges, soit d'environ 30 %, aux crédits ouverts à l'état prévisionnel.

Après avoir été saisie du rapport du Commissaire aux comptes et au vu d'un rapport de sa commission de la comptabilité et de l'administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune, elle se prononcera sur la décharge à donner au secrétariat.»

La séance est suspendue à 13 heures 15.

La séance est reprise à 16 heures 10.

Discussion:

- a) du rapport de M. Kreyssig (Document n° 1) ;
- b) de la communication de M. Rey, *membre du Conseil spécial de Ministres* ;
- c) de l'avis présenté par M. Nederhorst (Document n° AC. 1822) ;
- d) de l'avis présenté par M. von Merkat (Document n° AC. 1823).

Interviennent MM. Debré, Gailly, Poher, Pohle, Debré, Vanrullen.

M. le Président Pella remplace M. Pünder, *vice-président*, au fauteuil.

PRÉSIDENCE DE M. PELLA*Président*

Interviennent dans la suite de la discussion MM. Nederhorst, Mayer, *président de la Haute Autorité*, Kreyssig, Mlle Klompé, MM. Debré, Kopf, Poher.

Sur proposition du Comité des Présidents, l'Assemblée décide d'interrompre la discussion sur les Documents n°s 1, AC. 1822, AC. 1823, afin

que le Groupe de travail et les commissions intéressées puissent, en collaboration avec la Haute Autorité et le Conseil spécial de Ministres, tirer les conclusions des observations présentées au cours du présent débat, conclusions qui lui seront soumises au cours de sa prochaine session.

Remerciement à un membre du Conseil spécial de Ministres

M. le Président remercie M. Rey de la communication qu'il a faite à l'Assemblée et souligne l'importance de celle-ci.

Dépôt d'une proposition de résolution et décision d'urgence

L'Assemblée prend acte du dépôt du Document n° 4. Elle en décide le renvoi à la commission des affaires sociales et la discussion d'urgence.

Interviennent MM. Bertrand, *rapporteur*, Rip, Pohle, Gailly, Blaisse, Mlle Klompé, MM. Pohle, Birkelbach, Gailly, Perrier, Finet, *membre de la Haute Autorité*, Margue, Bertrand, Mayer, *président de la Haute Autorité*, Fohrmann.

L'Assemblée adopte la résolution (Document n° 4) ainsi modifiée :

«L'Assemblée Commune,

1. **Rappelle** la résolution du 13 mai 1955 relative aux questions sociales et plus spécialement le paragraphe 28 dans lequel il est demandé à la Haute Autorité, d'un commun accord avec les Gouvernements des pays membres de préparer les mesures concernant l'harmonisation progressive des réglementations en vigueur dans les différents pays, quant aux conditions de travail, notamment à la durée du travail, au calcul et à la rémunération des prestations supplémentaires, à la durée des congés et à leur rémunération,

2. **Enregistre** avec intérêt qu'un pays de la Communauté a pris la décision de diminuer la durée du travail et de la limiter progressivement à 5 jours par semaine,

3. **Constate** que dans les différents pays, au sein des diverses organisations de travailleurs, se développe un mouvement tendant à une diminution de la durée du travail,

4. **Reconnaît** en principe le bien fondé de ces efforts,

5. **Considère** que les problèmes sociaux ne peuvent être résolus qu'en tenant compte des possibilités économiques et rappelle l'interdépendance des différents problèmes sociaux,

6. **Prend acte** avec satisfaction de l'initiative prise par la Haute Autorité avec l'accord du Conseil spécial de Ministres de procéder à un examen spécial sur la durée du travail dans la sidérurgie,

7. **Exprime** le vœu que cette étude ne se limite pas à la sidérurgie mais qu'en même temps la réduction de la durée du travail dans l'ensemble des industries relevant de la Communauté soit examinée, en tenant compte des circonstances particulières à chaque pays, dans le cadre de l'harmonisation progressive des réglementations en vigueur,

Demande à la Haute Autorité que les résultats de cette étude soient soumis à l'examen de ses commissions compétentes,

8. **Charge** les commissions des affaires sociales, du marché commun et des investissements, des questions financières et du développement de la production d'examiner le problème de l'harmonisation des conditions de travail.»

Convocation du Comité des Présidents

L'Assemblée prend acte de la convocation du Comité des Présidents pour demain vendredi 25 novembre, 9 heures 30, en vue de fixer le programme des travaux de la prochaine session de l'Assemblée Commune.

Ordre du jour de la prochaine séance

Sur la proposition du président, l'Assemblée fixe sa prochaine séance à demain vendredi

25 novembre, 10 heures 30, avec l'ordre du jour suivant :

— discussion du Document n° 4 (M. Kreyssig, *rapporteur*);

— discussion du Document n° 2 (M. Poher, *rapporteur*);

La séance est levée à 19 heures 20.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 1955

PRÉSIDENCE DE M. PELLA

Président

La séance est ouverte à 10 heures 55.

Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Discussion du rapport (Document n° 3) fait au nom de la commission des questions juridiques, du règlement de l'Assemblée Commune, des pétitions et des immunités sur la procédure à suivre en cas de vacance d'un poste de président ou de vice-président de l'Assemblée Commune créée par le décès, la démission ou le

non-renouvellement du mandat d'un ou de plusieurs membres du Bureau.

Intervient M. Kreyssig, *rapporteur*.

M. Vixseboxse, *vice-président*, remplace M. le Président Pella au fauteuil.

PRÉSIDENCE DE M. VIXSEBOXSE

Vice-Président

Interviennent MM. Fohrmann, Kreyssig, Fohrmann.

L'Assemblée adopte la résolution suivante complétant les dispositions de l'article 6 du règlement :

«L'Assemblée décide de modifier l'article 6-6 de son règlement, rédigé comme suit:

«6. Si le Président ou un Vice-Président doit être remplacé, il est procédé à l'élection du remplaçant conformément aux dispositions ci-dessus.»

en le faisant suivre des dispositions ci-après:

«Lorsque la vacance se produit au cours d'une intersession ou pendant une interruption de session, il est procédé de la manière suivante, en attendant l'élection prévue à l'alinéa précédent:»

Le Groupe auquel appartient le membre dont le siège est devenu vacant procède à la désignation d'un candidat, destiné à devenir membre *ad interim* du Bureau.

Cette candidature est soumise à la ratification du Comité des Présidents, comprenant les Présidents des Groupes politiques.

Le membre *ad interim* du Bureau y siège avec les mêmes droits qu'un Vice-Président.

Si le siège devenu vacant est celui du Président, le premier Vice-Président exerce les fonctions du Président.»

Discussion du rapport (Document n° 2) fait au nom du Groupe de travail sur l'organisation à donner à l'Assemblée Commune pour rendre plus efficace son action dans le cadre des dispositions actuelles du Traité.

Interviennent MM. Poher, *rapporteur*, Wigny, Pohle, Boggiano Pico, Nederhorst, Margue, Deist.

M. le Président Pella remplace M. Vixseboxse, *vice-président*, au fauteuil.

PRÉSIDENCE DE M. PELLA

Président

Interviennent dans la suite de la discussion MM. Kopf, Kreyssig, Potthoff, *membre de la Haute Autorité*, Poher.

Sur proposition du Comité des Présidents, l'Assemblée décide d'interrompre la discussion sur le document n° 2, afin que le Groupe de travail et les commissions intéressées puissent, en collaboration avec la Haute Autorité et le Conseil spécial de Ministres, tirer les conclusions des observations présentées au cours du présent débat, conclusions qui lui seront soumises au cours de sa prochaine session.

Décisions concernant une deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Commune pour l'exercice 1955-1956

L'Assemblée charge son bureau de la convoquer pour une deuxième session extraordinaire de l'exercice 1955-1956, de préférence à Bruxelles, dans la première quinzaine du mois de mars, si possible du 12 au 16.

A l'ordre du jour de cette session figureraient principalement les questions de la compétence du Groupe de travail qui sont en relation avec la politique de relance européenne étudiée par le Comité de Bruxelles.

En outre, l'Assemblée serait appelée à fixer l'état prévisionnel de ses dépenses administratives.

Nomination d'un membre de l'Assemblée Commune chargé du rapport prévu à l'article 46 du règlement

L'Assemblée prend acte de la nomination de M. Struye comme rapporteur chargé de présenter à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe le bilan de l'activité de l'Assemblée Commune pour l'exercice 1955-1956.

Adoption du procès-verbal

L'Assemblée adopte le présent procès-verbal.

Clôture de la session

Intervient M. Giacchero, *membre de la Haute Autorité*.

La première session extraordinaire pour l'exercice 1955-1956 est déclarée close.

La séance est levée à 13 heures 25.

CONSEIL DE MINISTRES

INFORMATIONS

Nomination de membres de la Cour de Justice et d'un avocat général

Vu les nominations des juges et des avocats généraux effectuées, lors de la 2^{ème} session du Conseil tenue les 1^{er} et 2 décembre 1952 et lors de la 4^{ème} session du Conseil tenue les 15 et 16 février 1953, par les représentants des Gouvernements des États membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et entrées en vigueur le 4 décembre 1952,

Vu la désignation des juges et de l'avocat général sortant à la fin de la première période de trois ans, effectuée par tirage au sort, le 10 décembre 1952 et le 2 février 1953 par le Président du Conseil,

Vu l'article 32 du Traité et les articles 12 et 45 du Protocole sur le Statut de la Cour de Justice,

Les représentants des Gouvernements des États membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, réunis à l'occasion de la 28^{ème} session du Conseil tenue le 15 novembre 1955, ont, d'un commun accord,

nommés juges de la Cour de Justice

M. Hammes, M. Rueff, M. Serrarens

nommé avocat général auprès de la Cour de Justice

M. Lagrange.

Ces nominations prendront effet à partir du 4 décembre 1955.

Conformément au mandat reçu, le représentant du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a notifié ces nominations aux intéressés qui les ont acceptées.

PUBLICATIONS
de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE LA HAUTE AUTORITÉ

EDITIONS DE LA HAUTE AUTORITE		Prix	
Périodiques		F. B.	F. F.
Bulletin Statistique — Publication bimestrielle —		60,—	420,—
Abonnement pour 6 numéros (une année)		300,—	2.100,—
Nos de référence	Brochures		
10	Exposé sur la situation de la Communauté, du 10 janvier 1953 (*)	20,—	140,—
1008	Rapport général sur l'Activité de la Communauté (10 août 1952—12 avril 1953) (*)	20,—	140,—
1069	Rapport spécial sur l'établissement du marché commun de l'acier; supplément au Rapport général sur l'Activité de la Communauté, mai 1953 (*)	15,—	100,—
1042	Recueil Statistique de la Communauté 1953	60,—	420,—
1056	Rapport sur les problèmes posés par les taxes sur le chiffre d'affaires dans le marché commun (*)	43,—	300,—
1233	Exposé sur la situation de la Communauté au début de 1954 (*)	18,—	125,—
1322	Deuxième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (13 avril 1953—11 avril 1954) (*)	40,—	280,—
1360	Documentation sur les problèmes du travail dans les industries de la Communauté (Emploi et salaires)	45,—	315,—
1523	Exposé sur la situation de la Communauté présenté à la Session extraordinaire de l'Assemblée Commune (novembre 1954) (*)	30,—	210,—
1539	Accord concernant les relations entre la Communauté et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et documents annexes (*)	10,—	70,—
1576	Troisième Rapport général sur l'Activité de la Communauté (12 avril 1954—10 avril 1955) (*)	40,—	280,—
1603	Allocution de M. Jean Monnet, Président de la Haute Autorité, devant l'Assemblée Commune au cours de la session ordinaire, mai 1955 à Strasbourg	6,—	40,—
1487	La Formation professionnelle dans l'Industrie sidérurgique des pays de la Communauté	90,—	630,—
1366	Mémento de Statistiques 1954	30,—	210,—
1585	Mémento de Statistiques 1955	30,—	210,—
1626	Discours de M. René Mayer, Président de la Haute Autorité, devant l'Assemblée Commune; Session ordinaire 1955 à Strasbourg	6,—	40,—
1577	Répertoire des produits sidérurgiques et des entreprises du marché commun de l'acier	60,—	420,—
1661	Allocution de M. René Mayer, Président de la Haute Autorité, devant l'Assemblée Commune, Session extraordinaire novembre 1955 à Strasbourg	10,—	70,—
1663	Déclarations de M. Fr. Etzel, vice-président de la Haute Autorité devant l'Assemblée Commune; Session extraordinaire novembre 1955, à Strasbourg	15,—	100,—

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté. Les publications marquées d'un astérisque (*) existent également en langue anglaise.

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté*. Pour la Grande Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P. O. Box 569, London S. E. 1.

PUBLICATIONS
de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

ÉDITIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNE

Brochures

Nos de référence		Prix	
		F. B	F. F.
212	Débats de l'Assemblée Commune. Compte rendu in extenso de la Session d'ouverture du 10 au 13 septembre 1952 et de la Session du 10 au 13 janvier 1953 (N° 1)	65,—	450,—
1033	Idem: Session extraordinaire du 11 mars 1953 (N° 2)	9,—	65,—
1074	Idem: Session ordinaire du 12 mai 1953 (N° 3)	4,—	30,—
1134	Idem: Session ordinaire du 15 au 23 juin 1953 (N° 4)	70,—	490,—
1273	Idem: Session extraordinaire du 14 au 16 janvier 1954 (N° 5)	50,—	350,—
1450	Idem: Session ordinaire du 11 au 21 mai 1954 (N° 6)	120,—	840,—
1533	Idem: Session extraordinaire du 29 novembre au 2 décembre 1954 (N° 7)	60,—	420,—
1617	Idem: Session extraordinaire du 6 au 9 mai 1955 (N° 8)	22,—	150,—
1622	Idem: Session ordinaire du 10 au 14 mai et du 22 au 24 juin 1955 (N° 9)	120,—	840,—
1153	Premier Rapport annuel (septembre 1952 - septembre 1953); Réunion jointe des Membres de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et des Membres de l'Assemblée Commune. Compte rendu in extenso (*)	43,—	300,—
1129	Séance du 22 juin 1953	30,—	200,—
1458	Séance du 20 mai 1954	22,—	150,—
1525	Règlement de l'Assemblée Commune	30,—	210,—

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté. Les publications marquées d'un astérisque (*) existent également en langue anglaise.

PUBLICATIONS

réalisées pour l'Assemblée Ad Hoc

1001	Compte rendu in extenso de la Séance d'ouverture du 15 septembre 1952, de la Séance du 7-10 janvier 1953, de la Séance du 6-10 mars 1953	120,—	840,—
15	Rapport de la Commission Constitutionnelle (20 déc. 1952)	60,—	420,—
1078	Projet de Traité portant Statut de la Communauté européenne	30,—	210,—

Ces ouvrages sont imprimés en cinq langues (français, allemand, anglais, italien et néerlandais).

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté européenne*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», Post and Trade Section, Cornwall House, Stamford Street, London S. E. 1.

